

DN-ABP-241
1993

**USAID-Tunisie:
Stratégie environnementale de
développement du secteur privé**

Avril 1993

Préparé par:
USAID/Tunisia
conjointement avec
PRIDE (Projet du développement
et de l'environnement)

TABLE DES MATIERES

SIGLES		i
SECTION I	INTRODUCTION	I-1
	A. Antécédents	I-1
	B. Démarche d'élaboration de la Stratégie	I-2
SECTION II	STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ	II-1
	A. Cadre de travail de la Stratégie EDSP	II-1
	B. Eléments de la Stratégie EDSP	II-4
SECTION III	EXÉCUTION À COURT TERME: PRIORITÉS	III-1
SECTION IV	RELATION ENTRE LA STRATÉGIE EDSP ET LES PROGRAMMES DE LA MISSION	IV-1
	A. Vue d'ensemble	IV-1
	B. Projet de promotion de l'entreprise privée (PEP)	IV-1
	C. Formation en gestion pour le secteur privé (FGSP)	IV-2
	D. Projet d'études sur le développement (PED)	IV-4
	E. Prestation privée de services environnementaux (PPSE)	IV-5
SECTION V	RELATION ENTRE LA STRATÉGIE EDSP ET LA STRATÉGIE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT DU BUREAU POUR LE PROCHE-ORIENT	V-1
SECTION VI	RELATION ENTRE LA STRATÉGIE EDSP ET LES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX DU GDT	VI-1
SECTION VII	RELATION ENTRE LA STRATÉGIE EDSP ET LES PROGRAMMES D'AUTRES BAILLEURS DE FONDS	VII-1

SECTION VIII	PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ AMÉRICAIN	VIII-1
ANNEXE A	RENSEIGNEMENTS DE BASE SUR L'ÉCONOMIE ET L'ENVIRONNEMENT TUNISIENS	A-1
ANNEXE B	CADRE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENTAL (LÉGISLATIONS ET RÉGLEMENTATIONS) TUNISIEN	B-1
ANNEXE C	DÉCLARATIONS INDICATIVES DE TRAVAIL (POUR TROIS ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE)	C-1
ANNEXE D	PROJETS CONNEXES DE FINANCEMENT CENTRAL DE L'USAID	D-1
ANNEXE E	PERFECTIONNEMENT DE LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES EN TUNISIE	E-1
ANNEXE F	BIBLIOGRAPHIE DES RÉFÉRENCES	F-1
ANNEXE G	TROISIÈME OBJECTIF DU PROGRAMME PRISM DE L'USAID-TUNISIE	G-1

SIGLES

ANPE	Agence nationale pour la protection de l'environnement
ATPNE	Association tunisienne pour la protection de la Nature et de l'Environnement
CEE	Communauté économique européenne
D & SP	Développement et soutien de projet
DIP	Document d'identification de projet
DT	Dinars tunisiens
EDSP	Stratégie environnementale de développement du secteur privé
EPAT	Projet sur la politique de ressources environnementales et naturelles et la formation (de l'USAID)
FGSP	Formation en gestion pour le secteur privé
FODEP	Fonds de dépollution
GDT	Gouvernement de la Tunisie
GEF	Installation environnementale mondiale
ha	Hectare
IRSIT	Institut régional des sciences de l'information et des télécommunications
LARSEN	Laboratoire régional des sciences environnementales
MEAT	Ministère de l'Aménagement du Territoire
ONAS	Office national de l'assainissement
ONG	Organisation non gouvernementale
P3E	Projet de prévention de la pollution environnementale (de l'USAID)
PAPE	Plan d'action pour la protection de l'environnement
PATEM	Programme d'assistance technique environnementale pour la Méditerranée
PED	Projet des études sur le développement
PEP	Projet de promotion de l'entreprise privée
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POM	Plan opérationnel mensuel
PPSE	Projet de prestation privée de services pour l'environnement
PPSP	Prévention de la pollution du secteur privé
PRIDE	Projet au développement et de l'environnement (de l'USAID)
SIG	Système d'information géographique
SNPE	Stratégie nationale de protection de l'environnement
USAID	Agence pour le développement international-USA

SECTION I INTRODUCTION

A. Antécédents

L'axe principal du programme de l'USAID-Tunisie consiste à agrandir et à dynamiser le secteur privé tunisien, et ce, grâce à des projets visant le perfectionnement des démarches de politique générale, de réglementation et de gestion des organismes du gouvernement de la Tunisie (GDT); la décentralisation des responsabilités et de l'autorité vers les échelons subordonnés du gouvernement; et par la prestation de formation et d'assistance technique destinée au secteur privé tunisien.

Les principaux projets du portefeuille de la Mission consistent en deux nouvelles initiatives quinquennales ayant trait au secteur privé et un programme de garantie de don/garantie de logement dont la conception est en cours. Le Projet de promotion de l'entreprise privée (PEP) prend pour point de mire la privatisation des entreprises nationalisées et le développement du marché privé. La formation en gestion destinée au Projet du secteur privé offre une assistance de gestion et de développement commercial aux petites et moyennes entreprises. Le Projet de prestation privée de services pour l'environnement (PPSE) soutiendra les efforts du GDT en vue d'améliorer les services environnementaux urbains en accélérant la décentralisation et en relevant la participation du secteur privé dans la prestation de services environnementaux urbains. Ces trois projets conjugués reflètent une stratégie tri-axiale, étroitement coordonnée, afin d'accélérer et de renforcer le développement du secteur privé en Tunisie.

Il existe également le Projet des études sur le développement (PED), destiné à appuyer le GDT dans l'exécution de son programme d'ajustement économique de moyen terme, en soutenant des analyses choisies nécessaires à la formulation et à l'exécution de l'étape suivante du programme. En outre, les fonds de développement et de soutien de projet (D&SP) de la Mission peuvent servir à financer des études au soutien du programme existant de la Mission, ainsi que de nouvelles initiatives.

La Tunisie et la communauté internationale des bailleurs de fonds ont conclu, au cours de nombreuses études exécutées au fil de plusieurs années, de l'incidence négative exercée par les graves problèmes écologiques et de ressources naturelles, conjugués aux problèmes structurels de l'économie, sur les perspectives de développement économique et social du pays. C'est pourquoi, le GDT a lancé une action d'élaboration et d'accélération des programmes environnementaux et de restructuration économique, tout en demandant une assistance accrue des bailleurs de fonds à cet effet. Citons les trois domaines clef où le GDT recherche un surcroît d'assistance axée sur l'environnement: la privatisation, le développement de l'entreprise privée et le développement urbain.

En 1992, le Bureau de l'USAID pour le Proche-Orient (BPO) a formulé et promulgué, pour le Proche-orient, une stratégie des ressources naturelles et de l'environnement, puis une

stratégie des ressources aquifères. Ces stratégies encouragent l'USAID-Tunisie et d'autres Missions à se pencher sur les grandes questions ayant trait aux ressources naturelles et à l'environnement, en accordant une attention toute particulière aux problèmes portant sur la conservation et la qualité de l'eau. Le Bureau pour le Proche-Orient a cerné les quatre démarches prioritaires ci-dessous aux fins de remplir ses objectifs environnementaux dans la région :

- Le Bureau pour le Proche-Orient offrira un soutien technique aux Missions et aux pays dans les domaines des ressources naturelles et de l'environnement afin d'amplifier et d'élargir les initiatives de programmation des Missions.
- Il conviendrait que les Missions et le BPO proposent et stimulent des démarches coopératives pour prendre soin de problèmes communs, dans la région, et il conviendrait que ces deux instances coopèrent, le cas échéant, aux programmes existants des bailleurs de fonds.
- Il conviendrait que les Missions et le BPO favorisent le soutien aux réformes critiques de politique ainsi que le développement des capacités institutionnelles.
- Il conviendrait de mettre l'accent sur le recours aux services et aux technologies des secteurs privé et universitaire américains.
- L'USAID-Tunisie a vu, récemment, chuter son budget en-dessous du niveau des années précédentes: il convient donc de centrer ses efforts de programmation, de revoir la dotation en personnel, et de prévoir la prorogation de certaines initiatives actuelles, au lieu d'en entreprendre de nouvelles.

B. Démarche d'élaboration de la Stratégie

Pour répondre aux besoins nationaux actuels, aux nouvelles priorités de l'USAID, et aux réalités de la compression de la programmation, l'USAID-Tunisie a décidé de se pencher sur les préoccupations d'ordre écologique, dans toute la mesure permise par son portefeuille actuelle, notamment grâce au PPSE en cours de conception, au lieu de tenter de mettre sur pied un programme environnemental indépendant. Selon la Mission, l'on peut prendre soin, conséquemment, des questions environnementales par l'intermédiaire de ses initiatives concernant le secteur privé et autres actions rapprochées de développement urbain, et que l'on peut en outre renforcer ces initiatives en y insérant des considérations écologiques. L'environnement constitue un marché d'importance pour le développement du secteur privé, puisqu'un aménagement amélioré des ressources écologiques est essentiel à la pérennité du développement du secteur privé.

La Stratégie environnementale de développement du secteur privé (EDSP) de l'USAID-Tunisie a été élaborée pour garantir une ventilation efficace et efficiente des ressources restreintes de la Mission. La Stratégie EDSP constitue le résultat d'un effort de la Mission regroupant divers éléments: collaborateurs recrutés directement, spécialistes en environnement et en développement du Projet du développement et de l'environnement

(PRIDE) du Bureau pour le Proche-Orient, et de consultations avec le personnel du GDT, les ONG et le secteur privé tunisien. Nous estimons que cette stratégie répond, de façon novatrice, à une situation généralisée, et qu'elle pourrait éventuellement offrir des enseignements aux autres Missions du Proche-Orient. Les sections ci-dessous du présent rapport exposent la Stratégie EDSP de l'USAID-Tunisie, selon la structure suivante :

- Section II: Stratégie environnementale de développement du secteur privé
 - Section III: Exécution à court terme: priorités
 - Section IV : Relation entre la Stratégie EDSP et les programmes de la Mission
 - Section V : Relation entre la Stratégie EDSP et la Stratégie des ressources naturelles et de l'environnement du Bureau pour le Proche-Orient
 - Section VI : Relation entre la Stratégie EDSP et les programmes environnementaux du GDT
 - Section VII : Relation entre la Stratégie EDSP et les programmes d'autres bailleurs de fonds
 - Section VIII : Participation du secteur privé américain
-
- Annexe A : Renseignements de base sur l'économie et l'environnement tunisiens
 - Annexe B : Cadre de travail environnemental (législations et réglementations) tunisien
 - Annexe C : Déclarations indicatives de travail (pour trois éléments de stratégie)
 - Annexe D : Projets connexes de financement central de l'USAID
 - Annexe E : Perfectionnement de la gestion des déchets solides en Tunisie
 - Annexe F : Bibliographie des références
 - Annexe G : Troisième objectif du Programme PRISM de l'USAID-Tunisie

SECTION II

STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ (EDSP)

A. Cadre de travail de la Stratégie EDSP

Le secteur de l'environnement n'a pas, de par le passé, constitué une cible prioritaire des ressources de programmation de l'USAID-Tunisie. L'accent mis récemment sur les préoccupations environnementales en Tunisie et au sein de l'USAID, ainsi que la menace tout à fait réelle de dégradation écologique à l'encontre d'un développement économique durable en Tunisie, ont amené la Mission à réviser, avec un regain d'intérêt, sa focalisation stratégique et son portefeuille de projets. Le résultat ? Une démarche coordonnée, à deux niveaux, pour se pencher sur les questions environnementales dans le contexte de l'axe adopté par l'USAID-Tunisie: développement du secteur privé, privatisation et développement urbain.

Le portefeuille de la Mission, regroupant les PEP, FGSP, PPSE et PED, offre un excellent tremplin pour entreprendre un programme environnemental doté d'une cible resserrée. La démarche de l'USAID-Tunisie consiste à tirer parti des capacités complémentaires de ses projets afin d'aboutir à la création d'un cadre de travail de soutien intégré d'une Stratégie EDSP. La stratégie porte sur des questions primordiales concernant le secteur privé et l'environnement, grâce à la formation et à l'assistance technique, afin de renforcer, d'un côté, le secteur privé, et, de l'autre, les institutions, politiques, réglementations et procédures connexes du GDT. Pour élaborer sa Stratégie EDSP, l'USAID-Tunisie a tout d'abord décidé des caractéristiques d'action de sa stratégie environnementale :

- focalisation principale sur le secteur privé, tout en tirant parti du développement du marché environnemental tunisien et mondial, de la sensibilité écologique des consommateurs et de la nécessité d'une amélioration des services environnementaux urbains afin de renforcer le développement de ce secteur.
- appui à la création des conditions nécessaires à la poursuite de l'expansion du secteur privé tunisien sur les marchés intérieur et d'exportation, notamment le tourisme.
- extension et renforcement rationnels d'activités de projet déjà planifiées.
- conjugaison d'une gamme d'activités, allant d'un non supplément de financement à un financement supplémentaire relativement modeste, s'accompagnant de responsabilités de gestion supplémentaires de la Mission.
- intégration et utilisation maximale des ressources disponibles techniques, de gestion, de projet de financement central de la Mission et du Bureau pour le

Proche-Orient, dans le cadre d'un programme cohésif.

- réponse aux priorités environnementales du GDT, de la Mission, du Bureau pour le Proche-Orient et de l'USAID.
- représentation de l'avantage comparé des connaissances environnementales profondes des secteurs public et privé américains, et de l'avantage compétitif connexe des sociétés environnementales américaines.

La Stratégie EDSP exige, pour remplir ces critères, deux niveaux d'activité et de soutien. Le premier recouvre les initiatives pouvant être exécutées par l'USAID-Tunisie sans modification matérielle, ou accompagnées d'une modification minimale, de son portefeuille de projets actuels ou prévus, et qui n'exigent aucun soutien supplémentaire du Bureau pour le Proche-Orient. Le second niveau comprend les activités exigeant des ressources complémentaires et de caractère plus intensif, dont l'exécution exige l'assistance de R&D de financement central et des projets du Bureau pour le Proche-Orient. Il s'agit là d'activités où le soutien de ce dernier est nécessaire à la Mission afin d'avoir accès aux ressources de projet nécessaires.

Bien que de nombreux éléments de la stratégie appartiennent clairement au premier ou au second niveau, il est impossible de préciser une division permanente, dans l'ensemble, entre ces deux catégories. La répartition des responsabilités principales entre la Mission et le Bureau pour le Proche-Orient devra être souple alors que la Stratégie EDSP se met en place, que les priorités programmatiques changent, que les ressources de financement fluctuent et que les capacités de gestion changent au sein de la Mission et de l'USAID-Washington. C'est la raison pour laquelle une coordination et une coopération ininterrompues entre la Mission et le BPO sont nécessaires pour faire progresser la Stratégie EDSP et, par son truchement, les priorités environnementales régionales du BPO en Tunisie. La Stratégie EDSP exige, tout en constituant la base, un partenariat de travail entre la Mission et le Bureau en matière d'environnement.

La stratégie d'ensemble de la programmation de l'USAID-Tunisie se cristallise sur la dynamisation du secteur privé tunisien, afin de démultiplier l'emploi, les entreprises et les exportations, et d'améliorer les services environnementaux urbains. Pour ce faire, la Mission visera plusieurs actions: appui à la privatisation des entreprises publiques; expansion, libéralisation, renforcement et modernisation des marchés financiers; augmentation des échanges commerciaux et des investissements dans le secteur privé; accroissement de prestation par le secteur privé de services publics; augmentation de la compétitivité tunisienne dans certains sous-secteurs d'exportation précis; et, amélioration des compétences privées de création et de gestion d'entreprise. Afin d'insérer les questions environnementales, de façon significative et pratique, la Mission vise les grandes entreprises nationales, polluantes, pouvant être privatisées, les petites et moyennes entreprises pouvant devenir plus efficaces grâce à des techniques et à des technologies de prévention de la pollution, ainsi que la privatisation et le perfectionnement des services environnementaux urbains.

Pour atteindre cette cristallisation, l'USAID-Tunisie a adopté les directives

environnementales d'ensemble, présentées ci-après, en outre des critères opérationnels mentionnés ci-dessous, et ce, afin d'identifier des éléments spécifiques et réalisables de la Stratégie EDSP :

- intégrer dans les plans des projets, dans toutes les instances possibles, des activités environnementales techniques et de formation connexes, destinées à améliorer les possibilités commerciales des sociétés environnementales américaines et tunisiennes.
- souligner et renforcer la prévention de la pollution¹, notamment la conservation d'énergie et l'atténuation des déchets.
- dans toutes les instances possibles, introduire la conception de responsabilité environnementale totale, dans les activités de formation et d'assistance technique des secteurs privé et public assurées par les projets des Missions.
- dans le cadre de l'appui destiné à aider le GDT à transférer aux municipalités et aux gouvernorats la responsabilité et l'autorité concernant les services, souligner une gestion des déchets solides urbains et industriels, idoine du point de vue environnemental.
- rechercher des modalités d'aide aux secteurs public et privé tunisiens pour éviter de répéter les erreurs environnementales des Etats-Unis et d'autres pays, pour pouvoir ainsi économiser deux décennies (temporelles et financières) directement liées à la dégradation environnementale.

En prenant pour point de départ les critères d'exploitation et les directives environnementales cités ci-dessus, la Mission a étudié et comparé les besoins environnementaux prioritaires en Tunisie, aux objectifs, champs d'action et capacités opérationnelles des projets compris dans son portefeuille. Cette étude comparative a mené à trois thèmes transversaux ce qui concerne la stratégie EDSP :

- **Développement du secteur privé** grâce à l'expansion du rôle de l'entreprise privée en matière de gestion environnementale et d'amélioration de la performance de l'entreprise.
- **Prévention de la pollution** en la réduisant à la source et en perfectionnant les services environnementaux urbains.

¹ Le terme "prévention de la pollution", tel qu'il est employé ici, recouvre l'utilisation de technologies de production propre et des actions de réduction au minimum des déchets. La prévention de la pollution met l'accent sur un rendement élevé des investissements effectués dans les procédés de fabrication et les services urbains recouvrant l'utilisation de matières brutes non-polluantes, un emploi plus absolu des matières brutes, la récupération et le recyclage. Les mesures de prévention de la pollution et de technologie propre réduisent au minimum les agents polluants libérés dans l'environnement, tout en limitant la nécessité de traitement en fin de parcours et d'évacuation des résidus.

- **Institutionnalisation de pratiques environnementales améliorées** en appuyant les cadres juridiques et de réglementation, ainsi que la capacité de les administrer du côté du secteur public, en encourageant une dynamique commerciale du côté du secteur privé, et en offrant des cadres de travail coopératifs ainsi qu'un partage d'enseignements tirés d'expériences, pour les représentants des secteurs public et privé.

Tous les 29 éléments réalisables, formulés pour la Stratégie EDSP, reflètent au moins l'un de ces thèmes transversaux, et, souvent, les trois.

B. Eléments de la Stratégie EDSP

Le tableau ci-dessous expose les éléments d'action de la Stratégie environnementale de développement du secteur privé de l'USAID-Tunisie. Ces éléments sont classés en catégories stratégiques :

- **Stimulation de la demande** de services et de technologies environnementaux du secteur privé.
- **Etat de l'offre** du secteur privé de services et de technologies environnementaux.
- **Amélioration de la performance** et de l'efficacité des entreprises privées.

Les éléments ayant trait à la formation sont précisés dans chacune de ces catégories, suivis par les éléments représentant les activités d'assistance technique.

Les colonnes des tableaux se trouvant à la droite de chaque stratégie indiquent les données suivantes :

- Le projet et la composante de projet connexes des Missions dans lesquels l'on insérera l'élément de stratégie, ou que ce dernier viendra compléter.
- Le projet de R&D de financement central ou du BPO, si pertinent, qui constituera (pour la Mission, avec l'aide du BPO) la source de financement et de soutien technique destiné à l'élément de stratégie.
- L'objectif d'ensemble environnemental et/ou de développement du secteur privé, auquel l'élément de stratégie sera à même de contribuer.
- L'Issue du programme PRISM de la Mission à laquelle l'élément de stratégie viendra contribuer (le troisième objectif du programme PRISM de l'USAID-Tunisie se trouve à l'annexe G).

7

TABLEAU 1.
Stratégie environnementale de développement du secteur privé de l'USAID-Tunisie:
Eléments d'action réalisables

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
Stimulation de la demande de services et de technologies environnementaux du secteur privé				
Formation				
1. Stages et visites de prévention* de la pollution sur le site dans des usines homologues américaines, pour les cadres supérieurs d'usines tunisiennes des grandes industries polluantes	FGSP: formation à l'étranger	EP3 PRIDE	Surcroît de techniques et de technologies de prévention de la pollution utilisées	1.1 Surcroît de productivité et de qualité des sociétés privées tunisiennes
2. Ateliers conjoints de prévention de la pollution destinés aux organismes du GDT chargés de la politique et des réglementations, ainsi qu'aux opérateurs des usines	FGSP: formation aux compétences de gestion	EP3 PRIDE PPSP	Appréciation commune de la prévention de la pollution plutôt que du traitement de la pollution	1.1 Surcroît de productivité et de qualité des sociétés privées tunisiennes
3. Formation du personnel municipal à la sélection et à la gestion des contractants chargés des opérations et de la gestion des déchets solides, ainsi que du personnel de l'ONAS pour la sous-traitance des opérations et la gestion des eaux usées	PPSE: développement institutionnel	PRIDE EPAT WASH	Surcroît de participation du secteur privé dans la prestation de services municipaux	1.2 Environnement politique et institutionnel favorable à la prestation privée de services publics

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
Assistance technique				
4. Appui au GDT dans l'élaboration des modalités générales du type et de l'échelonnement des activités de prévention de la pollution à entreprendre par les nouveaux propriétaires des entreprises privatisées, à incorporer dans les accords de vente de privatisation.		EP3 PRIDE	Mesures de prévention de la pollution introduites en association avec la privatisation d'entreprises publiques	1.1.1 Diminution du rôle de l'Etat dans le secteur productif
5. Insertion d'évaluations en bonne et due forme dans les analyses effectuées sur les usines candidates à la privatisation.	PEP: études et analyses	EP3	Mesures de prévention de la pollution introduites en association avec la privatisation d'entreprises d'Etat	1.1.1 Diminution du rôle de l'Etat dans le secteur productif

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
6. Aide à des municipalités sélectionnées pour la conception de systèmes de gestion des déchets solides intégrés, axés sur le marché privé.	PPSE: développement institutionnel		Surcroît de participation du secteur privé dans la prestation de services municipaux, amélioration de la gestion des déchets solides	1.2.1 Surcroît de participation du secteur privé dans la prestation de services environnementaux
7. Aide au GDT pour analyser, déterminer la factibilité et élaborer des politiques et des réglementations de gestion environnementales multimédias	PED	PRIDE ETAT	Diminution de la pollution environnementale	1.2 Environnement politique et institutionnel favorable à la prestation privée de services publics
8. Appui au GDT pour la formulation de législations et de réglementations** de prévention de la pollution.	PED	EP3 EPAT PRIDE	Diminution de la pollution environnementale; surcroît d'efficacité du secteur privé	1.2 Environnement politique et institutionnel favorable à la prestation privée de services publics

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
9. Appui aux municipalités pour le choix et la gestion des contractants chargés d'exploiter et de gérer les systèmes de déchets solides, ainsi qu'à l'ONAS pour les contractants chargés des eaux usées municipales.	PPSE: développement institutionnel		Surcroît de participation du secteur privé à la prestation de services municipaux	1.2.1 Surcroît de participation du secteur privé à la prestation de services environnementaux
10. Appui à l'ONAS pour l'élaboration d'un plan opérationnel de privatisation des services des eaux usées, notamment des études préliminaires nécessaires.	PED PPSE: développement institutionnel		Surcroît de participation du secteur privé à la prestation de services municipaux	1.2.1 Surcroît de participation du secteur privé à la prestation de services environnementaux
11. Etude de factibilité et plan d'un projet de démonstration pour la privatisation de la gestion des déchets solides et des eaux usées dans de petites municipalités.**	PPSE: projets pilote		Surcroît de participation du secteur privé à la prestation de services municipaux, amélioration de la gestion des déchets solides et des eaux usées dans les petites municipalités	1.2.1 Surcroît de participation du secteur privé à la prestation de services environnementaux

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
12. Etude des besoins et des moyens d'insertion de la sensibilisation des avantages environnementaux de la privatisation dans la sous-composante Information, Education et Communication	PEP: Information, éducation et communication	EPAT PRIDE	Surcroît de demande en matière de prévention et de contrôle de la pollution dans les entreprises privatisées	1.1.1 Diminution du rôle de l'Etat dans le secteur productif
13. Insertion d'une surveillance environnementale dans le programme de suivi et d'évaluation du PEP	PEP: suivi et évaluation		Meilleure surveillance environnementale	1.2.1 Surcroît de participation du secteur privé à la prestation de services environnementaux
14. Inclusion de représentants de groupes écologiques et de développement durable dans la commission de privatisation du PEP, et dans la commission du FGSP, ou collaboration ad hoc, selon nécessité.	PEP FGSP		Surcroît de demande en matière de prévention et de contrôle de la pollution dans les entreprises privatisées	1.2.1 Surcroît de participation du secteur privé à la prestation de services environnementaux

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
15. Création d'un programme de jumelage de prévention et du contrôle de la pollution, entre organisations tunisiennes et américaines de formation, et/ou organisation et associations professionnelles.	FGSP: institutions de formation	PRIDE EP3	Surcroît de demande en matière de prévention et de contrôle de la pollution des entreprises privatisées	1.1.2 Soutien commercial renforcé du secteur privé aux prestataires de service
16. Conception d'un protocole de prévention de la pollution pour un processus d'évaluation d'impact environnemental (EIE) pour les nouvelles installations et les agrandissements d'usine		EP3	Surcroît de demande en matière de prévention et de contrôle de la pollution des entreprises privatisées	1.1 Surcroît de productivité et de qualité dans les entreprises tunisiennes

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU EPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
Encourager l'offre de services et de technologies environnementaux du secteur privé				
Formation				
<p>17. Formation d'experts-conseil privés en écologie privés en matière d'études de pré-factibilité et de factibilité, pour aider les sociétés à préparer des applications destinées à l'ANPE en vue de financer un matériel de prévention et de contrôle de la pollution à partir du Fonds pour la pollution industrielle. (En ce qui concerne le matériel de prévention de la pollution, il sera possible de présenter une demande conjointe de financement auprès du Fonds de restructuration industrielle du ministère de l'Economie).</p>	<p>Toutes les activités du secteur privé de l'USAID-Tunisie</p>	<p>EP3 PRIDE</p>	<p>Surcroît d'offre de services environnementaux du secteur privé; surcroît de matériel de prévention et de contrôle de la pollution utilisé</p>	<p>1.3 Elargissement et approfondissement du marché financier</p>
<p>18. Formation d'experts-conseil privés en écologie privés en matière d'évaluations de prévention de la pollution, afin d'aider les petites et moyennes entreprises à diminuer la pollution et à accroître leur efficacité, grâce à des innovations n'exigeant aucun ou peu de biens d'équipement.</p>	<p>2FGSP: cabinets d'experts-conseil</p>	<p>EP3 PRIDE</p>	<p>Surcroît d'offre de services environnementaux du secteur privé; surcroît de mesures de prévention et de contrôle de la pollution utilisées</p>	

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
<p>19. Formation d'experts-conseil privés en écologie privés dans des domaines spécialisés de prévention de la pollution (tannerie, industrie des métaux, textiles et divers types de pollution alimentaire) afin de permettre aux sociétés appartenant aux principales industries polluantes, de satisfaire aux réglementations environnementales actuelles et futures, tout en améliorant leur efficacité.</p>	<p>Toutes les activités du secteur privé de l'USAID-Tunisie</p>	<p>EP3 PRIDE</p>	<p>Surcroît d'offre de services environnementaux du secteur privé; surcroît de matériel de prévention et de contrôle de la pollution utilisé</p>	<p>1.1.2 Soutien commercial renforcé du secteur privé aux prestataires de service</p>
<p>20. Formation d'experts-conseils écologiques privés en matière de composantes d'analyses, en bonne et due forme, destinées aux usines candidates à la privatisation.</p>	<p>Toutes les activités du secteur privé de l'USAID-Tunisie</p>	<p>EP3 PRIDE</p>	<p>Surcroît d'offre de services environnementaux du secteur privé, surcroît de demande en matière de prévention et de contrôle de la pollution d'entreprise privatisées</p>	<p>1.1.2 Soutien commercial renforcé du secteur privé aux prestataires de service</p>

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
21. Formation des entreprises privées en matière d'exploitation et de gestion des systèmes municipaux de déchets solides et d'eaux usées.	PPSE: développement institutionnel	WASH PRIDE	Surcroît d'offre de services environnementaux du secteur privé	1.2.1 Surcroît de participation du secteur privé à la prestation de services environnementaux
Assistance technique				
22. Appui à la réalisation d'une étude sur la protection des droits de propriété intellectuelle des techniques et technologies de prévention de la pollution, recommandation de perfectionnements légaux et d'application au cas où la protection serait inadéquate, publication d'un rapport à diffuser aux Etats-Unis et ailleurs au cas où la protection serait inadéquate.	PED	PRIDE	Disponibilité accrue des connaissances et de la technologie environnementales américaines	1. Renforcement de la responsabilité publique, administrative et légale
23. Appui aux entreprises locales pour leur entrée ou leur développement sur les marchés tunisiens du recyclage et de la gestion des déchets, identifiés dans le Profil commercial environnemental du secteur privé de PRIDE.	PPSE: développement institutionnel		Surcroît d'offre de services et de produits environnementaux du secteur privé	1.2.1 Surcroît de participation du secteur privé à la prestation de services environnementaux

ELEMENT DE STRATEGIE	VOI ET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
24. Etude des mécanismes de financement du développement des entreprises environnementales.	PED	PRIDE EP3	Surcroît d'offre de services et de produits environnementaux du secteur privé	1.3 Elargissement et approfondissement du marché financier
25. Appui aux sociétés américaines en vue d'une pré-qualification pour les exemptions de droits d'importation concernant les importations de matériel de prévention et de contrôle de la pollution en Tunisie, notamment des accords possibles de co-entreprise avec des sociétés tunisiennes.		EDSP	Disponibilité accrue de la technologie environnementale américaine	1.1 Surcroît de productivité et de qualité dans les entreprises tunisiennes
Perfectionnement de la performance et de l'efficacité des entreprises privées				
Formation				
26. Formation de directeurs d'usine en matière d'auto-évaluations de prévention de la pollution, afin d'aider les entreprises à diminuer la pollution et à accroître leur efficacité, grâce à des innovations n'exigeant aucun ou peu de biens d'équipement.		PRIDE EP3	Surcroît de mesures de prévention de la pollution utilisées, amélioration de l'efficacité de la production	1.1 Surcroît de productivité et de qualité dans les entreprises tunisiennes

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
27. Formation des cadres supérieurs des usines en matière de responsabilité environnementale totale, pour permettre aux entreprises de réduire la pollution, de remplir les réglementations environnementales actuelles et futures et relever leur efficacité quant à l'étude d'achat de nouveau matériel, adoption de nouveaux procédés ou de nouvelles lignes de produits.**		PRIDE EP3 EPAT	Surcroît de mesures de prévention de la pollution utilisées, amélioration de l'efficacité de la production	1.1.2 Soutien commercial renforcé du secteur privé aux prestataires de service
28. Organisation d'une formation destinée aux scientifiques de LARSEN/ENIS (Sfax) dans les installations américaines et autres laboratoires environnementaux desservant l'industrie.	FGSP: formation outremer	PRIDE	Surcroît de mesures de prévention de la pollution utilisées, amélioration de l'efficacité de la production	1.1 Surcroît de productivité et de qualité dans les entreprises tunisiennes

P

ELEMENT DE STRATEGIE	VOLET DE PROJET CONNEXE	PROJET CONNEXE DE R&D OU DU BPO	OBJECTIF DE CO-CONTRIBUTION	ISSUE PRISM DE CO-CONTRIBUTION
Assistance technique				
29. Appui au MEAT, notamment à l'ANPE et à l'ONAS, pour l'élaboration de procédures et de directives pour garantir que le Fonds pour la pollution industrielle prend soin des questions de prévention de la pollution.		EP3	Surcroît de mesures de prévention de la pollution utilisées, amélioration de l'efficacité de la production	1. Renforcement de la responsabilité publique, administrative et légale

* Le terme "prévention de la pollution", tel qu'il est employé ici, recouvre l'utilisation de technologies de production propre et des actions de réduction au minimum des déchets. La prévention de la pollution met l'accent sur un rendement élevé des investissements effectués dans les procédés de fabrication et les services urbains recouvrant l'utilisation de matières brutes non-polluantes, un emploi plus absolu des matières brutes, la récupération et le recyclage. Les mesures de prévention de la pollution et de technologie propre réduisent au minimum les agents polluants libérés dans l'environnement, tout en limitant la nécessité de traitement en fin de parcours et d'évacuation des résidus.

** Les déclarations de travail indicatives de ces trois éléments de stratégie se trouvent à l'annexe C.

Comme le tableau l'indique, un certain nombre d'éléments de la Stratégie EDSP ont été identifiés comme pouvant contribuer du point de vue matériel, éventuellement, à l'axe de développement du secteur privé et d'amélioration de la gestion environnementale, adopté par la Mission, tout en ne correspondant pas exactement à l'un des quatre projets de base du portefeuille de la Mission. Ces éléments recouvrent, en particulier, les éléments de stratégie ayant trait à :

- la formation et l'assistance technique destinées aux programmes du GDT de soutien au développement du secteur privé (en dehors de celles liées à la privatisation d'entreprises et de services urbains publics).
- la formation et l'assistance technique destinées à prendre soin des besoins de financement particuliers aux petites et aux moyennes entreprises.

Les représentants du MEAT, de l'ANPE et de l'ONAS ont signalé trois problèmes supplémentaires en passant en revue les 29 éléments de la Stratégie EDSP. Ces éléments supplémentaires, tout en étant étroitement liés aux données énumérées, représentent également une formation et une assistance technique pour le GDT, au soutien du développement d'ordre environnemental, relié au soutien du secteur privé. Ainsi, l'USAID-Tunisie, tout en accordant un soutien de principe aux éléments proposés, n'a pas été en mesure de les relier aux projets regroupés à l'heure actuelle dans son portefeuille. Les éléments supplémentaires recommandés sont les suivants ;

- Inclure, dans l'élément n° 1, les représentants officiels du GDT responsables de la réglementation anti-pollution et de son application, ainsi que les cadres supérieurs des usines, dans le cadre de visites de site dans des usines américaines homologues, pour prendre connaissance des techniques et des technologies de prévention de la pollution dans les grandes industries polluantes.
- En relation avec l'élément n° 17, fournir une formation au personnel de l'ANPE, afin de collaborer avec des sociétés et des ingénieurs-conseil dans le cadre de plusieurs actions: élaboration des termes de référence pour la préparation des applications, aide à la préparation des applications, étude des applications, et collaboration à la prise en direct des nouvelles industries.
- Prestation d'une assistance technique d'ordre général à l'ANPE et à l'ONAS pour une interaction avec le développement environnemental du secteur privé et pour son soutien.

SECTION III

EXÉCUTION À COURT TERME: PRIORITÉS

Le tableau de la section précédente présente les 29 éléments d'action réalisables de la Stratégie EDSP. Leur analyse a été réalisée et a permis de désigner dix d'entre eux, en qualité d'éléments de haute priorité, destinés à une exécution à court terme. Voici les quatre volets d'élimination préalables de l'analyse :

- élimination des éléments de stratégie les plus marginaux par rapport au portefeuille de projet et aux objectifs stratégiques.
- élimination dans la série d'éléments restants, de ceux qui seraient le moins à même d'être financés à court terme, par quelque source de financement que ce soit, étant donné leur nature, même s'ils bénéficiaient du soutien actif du BPO.
- élimination, parmi les éléments restants, de ceux qui exigeraient sans doute un important financement de la part de la Mission, à court terme.
- et enfin, élimination, sur la gamme d'éléments restants, de ceux qui imposeraient sans doute un fardeau de gestion et d'administration dépassant, et de loin, les ressources de court terme de la Mission.

L'on a alors appliqué des critères de sélection positifs au reliquat d'éléments, sans aucune considération supplémentaire de critères de financement, ni de fardeaux administratifs et de gestion. Quels sont les éléments ayant reçu priorité ?

- Ceux représentant le lancement d'un processus, au lieu d'un renforcement d'un processus en cours ou d'un parachèvement de processus.

En d'autres termes, l'on a tout d'abord appliqué une première série de quatre critères de *recevabilité* dans le cadre d'une exécution à court terme. L'on a ensuite appliqué un critère de *préférence* à la gamme d'éléments recevables pour une exécution à court terme. Le critère de préférence reflète un intérêt stratégique pour les éléments dépassant le travail de base d'autres éléments pouvant être exécutés à une date ultérieure; pour les activités pouvant être poursuivies par le GDT, le secteur privé ou d'autres bailleurs de fonds; ou pour des procédés qui seraient à même de continuer d'eux-mêmes. L'accent stratégique porte sur la constitution de fondements, sur les démonstrations et sur les effets multiplicateurs décuplés du développement du secteur privé et de la gestion de la pollution axée sur les incitations. Il n'est pas surprenant que ce processus ait abouti à huit éléments d'action réalisables de haute priorité sur dix visant la stimulation de la demande de services et de technologies du secteur privé, plutôt que leur offre.

Le tableau suivant énumère les 10 éléments de la Stratégie EDSP désignés comme étant de haute priorité, en vue d'une exécution à court terme. La colonne de droite présente

une courte explication de leur rôle stratégique. Un astérisque (*) indique que la déclaration indicative de travail de l'élément de stratégie se trouve à l'annexe C. L'ordre de présentation ci-dessous des éléments prioritaires de stratégie n'est pas destiné à relativiser les priorités, ni leur succession. Ils sont simplement énumérés dans le même ordre dans lequel ils sont présentés dans le tableau de la section II, et les nombres entre parenthèses constituent les numéros qui leur sont assignés dans ce tableau.

TABLEAU 2.
Eléments d'action réalisables de haute priorité de la Stratégie EDSP
(L'ordre de présentation n'indique aucune priorité relative ni séquence d'exécution).

Eléments d'action réalisables	Rôles stratégiques
a) Prestation d'ateliers conjoints de prévention de la pollution destinés aux organismes du GDT chargés de la politique et des réglementations, ainsi qu'aux opérateurs des usines (n° 2).	Les ateliers permettront de renforcer une appréciation conjointe de la prévention de la pollution, ainsi qu'un partenariat pour la création d'un environnement de réglementation propice à la prévention de la pollution, en ce qui concerne les chargés de réglementation et ceux visés par la réglementation.
b) Appui au GDT dans l'élaboration des modalités générales du type et de l'échelonnement des activités de prévention de la pollution à entreprendre par les nouveaux propriétaires des entreprises privatisées, à incorporer dans les accords de vente de privatisation (n° 4).	Les modalités d'ensemble, qui comprendront les termes du soutien public, permettront de saisir la possibilité que présente le processus de privatisation, pour introduire des technologies de production plus propres dans les grandes industries unisienne.
c) Insertion d'évaluations en bonne et due forme dans les analyses effectuées sur les usines candidates à la privatisation (n° 5).	Ces évaluations constitueront la base de modalités spécifiques pour la prévention et le contrôle de la pollution, à inclure dans les accords de vente de privatisation, avec les modalités d'ensemble mentionnées ci-dessus, pour remplir ainsi le même rôle stratégique.
d) Aide au GDT pour analyser, déterminer la factibilité et élaborer des politiques et des réglementations de gestion environnementales multimédias (n° 7).	Les politiques et réglementations garantiront qu'on ne transférera pas la pollution d'un moyen réglementé à un autre, moins ou pas du tout réglementé, et encourager ainsi l'adoption de techniques et de technologies de prévention et de contrôle de la pollution.

e) * Appui au GDT pour la formulation de législations et de réglementations de prévention de la pollution (n° 8).	Les politiques et réglementations accéléreront le mouvement d'éloignement du traitement exclusif de la pollution, en faveur d'une prévention de la pollution plus rentable du point de vue économique et écologique.
f) * Préparation d'une étude de factibilité et un plan d'un projet de démonstration pour la privatisation de la gestion des déchets solides et des eaux usées dans de petites municipalités (n° 11).	L'étude de factibilité et le plan jetteront les fondements pour entamer ce projet pilote, par le truchement du PPSE ou un autre mécanisme; le projet pilote, permettra de formuler et de mettre à l'essai des démarches pour améliorer la gestion des déchets solides dans les petites municipalités tunisiennes.
g) Inclusion de représentants de groupes écologiques et de développement durable dans la commission de privatisation du PEP, et dans la commission du FGSP, ou collaboration ad hoc, selon nécessité (n° 14).	Les représentants de ces groupes d'intérêt, comme l'ANPE, permettront d'assurer que les considérations de gestion des ressources naturelles, et notamment les éléments potentiels de prévention et de contrôle de la pollution, sont pris en compte dans le processus de sélection des établissements candidats à la privatisation, et dans l'assistance fournir par l'intermédiaire du FGSP.
h) Formation d'experts-conseil privés en écologie privés en matière d'évaluations de prévention de la pollution, afin d'aider les petites et moyennes entreprises à diminuer la pollution et à accroître leur efficacité, grâce à des innovations n'exigeant aucun ou peu de biens d'équipement (n° 18).	Une fois formés, les experts-conseil feront la promotion de leurs services auprès d'une catégorie d'entreprises d'une taille donnée, en mesure d'éviter, dans l'ensemble, des pénalités écologiques, et d'augmenter leur efficacité grâce à des innovations de prévention de la pollution exigeant un investissement minime.
i) Formation des entreprises privées en matière d'exploitation et de gestion des systèmes municipaux de déchets solides et d'eaux usées (n° 21).	La formation décuplera le nombre d'entreprises qualifiées pouvant postuler pour les contrats municipaux de services environnementaux auprès de municipalités et de l'ONAS.

<p>j) * Formation des cadres supérieurs des usines en matière de responsabilisation environnementale totale (n° 27).</p>	<p>La formation permettra la création d'un encadrement de formateurs pour la démonstration aux cadres supérieurs des usines de la nécessité et des moyens d'incorporer les coûts environnementaux dans la comptabilité analytique; de calculer les avantages nets réels et comparés de différentes démarches de gestion de la pollution; et, ainsi, d'aider les entreprises à diminuer la pollution, remplir les réglementations actuelles et futures sur l'environnement, et, relever leur efficacité lors de la considération d'achat de nouveau matériel, d'adoption de nouveaux procédés ou de lignes de produits.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Comme indiqué, l'ordre dans lequel les éléments de la Stratégie EDSP sont présentés n'indique aucunement une priorité relative. De fait, le degré d'effet de levier, sur un financement provenant d'autres sources, des fonds limités des programmes de la Mission, ainsi que la nature réelle des nouveaux projets connexes, de financement central (comme le Projet de prévention de la pollution du secteur privé, EP3 et Green Com) détermineront en grande partie l'ordre d'exécution. En ce qui concerne l'effet de levier des fonds de la Mission, il convient de noter qu'en mobilisant les 3 millions de dollars du volet de don du PPSE, il s'ensuivra, entre autres, un effet multiplicateur de 50 millions de dollars en garanties de prêts destinés à une infrastructure environnementale municipale.

SECTION IV
RELATION ENTRE LA STRATÉGIE EDSP ET
LES PROGRAMMES DE LA MISSION

A. Vue d'ensemble

Le programme d'assistance existant de la Mission en Tunisie prend pour axe le développement du secteur privé afin de soutenir la transformation économique et politique par une croissance économique durable. Le portefeuille actuel de la Mission regroupe trois grands projets: le Projet de promotion de l'entreprise privée (PEP), le Projet de formation en gestion pour le secteur privé (FGSP) et le Projet études de développement (PED). En outre, l'USAID-Tunisie a demandé une nouvelle conjugaison du programme don/GL, Projet de prestation privée de services pour l'environnement (PPSE), principalement destinés à relever la participation du secteur privé au développement municipal et à la prestation de services urbains.

La conception des 29 éléments d'action réalisables de la Stratégie EDSP, indiqués au tableau de la section II, a plusieurs buts: a) stimulation de la demande des services et technologies environnementaux du secteur privé; b) incitation de l'offre par le secteur privé de services et de technologies environnementaux; et, c) prestation d'actions supplémentaires connexes d'ordre environnemental relevant l'efficacité des entreprises du secteur privé. Ce faisant, ces éléments reflètent trois thèmes stratégiques transversaux reliant étroitement les préoccupations environnementales au portefeuille de la Mission :

- **Développement du secteur privé** grâce à l'expansion du rôle de l'entreprise privée en matière de gestion environnementale et d'amélioration de la performance de l'entreprise.
- **Prévention de la pollution** en la réduisant à la source et en perfectionnant les services environnementaux urbains.
- **Institutionnalisation de pratiques environnementales améliorées** en appuyant les cadres juridiques et de réglementation, ainsi que la capacité de les administrer du côté du secteur public, en encourageant une dynamique commerciale du côté du secteur privé, et en offrant des cadres de travail coopératifs ainsi qu'un partage d'enseignements tirés d'expériences, pour les représentants des secteurs public et privé.

B. Projet de promotion de l'entreprise privée (PEP)

Le but du PEP consiste à développer l'emploi et les revenus dans le secteur privé, en appuyant la sélection et l'exécution, par le GDT, de la privatisation d'entreprises nationalisées, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des marchés financiers. La Stratégie EDSP s'imbrique dans le PEP en renforçant les perspectives de viabilité des entreprises

privatisées grâce à des innovations en matière de prévention de la pollution. En saisissant les possibilités exclusives de la privatisation, en ce qui concerne l'intégration de la prévention de la pollution dans les activités industrielles. En outre, l'introduction de la prévention de la pollution et de technologies propres au sein des entreprises nouvellement privatisées, diminuera leur passif en matière d'environnement. Cinq éléments de la Stratégie EDSP sont directement liés au PEP :

- appui au GDT concernant l'élaboration des modalités d'ensemble du type et de l'échelonnement des activités de prévention qu'il conviendrait que les nouveaux propriétaires des installations privatisées entreprennent, aux fins de les insérer dans les accords de vente pour privatisation.
- insertion d'évaluations environnementales, en bonne et due forme, dans les analyses concernant les usines candidates à la privatisation.
- insertion, dans la sous-composante Formation, Education et Communication du PEP, d'une sensibilisation aux avantages écologiques potentiels de la privatisation.
- insertion, dans le programme de suivi et d'évaluation, d'une surveillance environnementale.
- inclusion, dans la commission de privatisation du Projet PEP, de représentants des intérêts écologiques et de développement durable.

C. Formation en gestion pour le secteur privé (FGSP)

Les propriétaires et les dirigeants de petites et moyennes entreprises du secteur privé constitue le groupe principal ciblé par le projet FGSP. Quelques exemples de sociétés: organisations de formation, cabinet d'experts-conseil et associations professionnelles. Quelles sont les activités principales soutenues dans le cadre du FGSP?:

- études de politique générale
- campagnes d'information, d'éducation et de communication
- stratégies d'assistance de projet
- études diagnostiques de petites et moyennes entreprises
- assistance directe aux petites et moyennes entreprises

Les éléments de la stratégie EDSP s'unissent aux besoins et aux objectifs du FGSP en encourageant une plus grande efficacité de production des entreprises ciblées, et en offrant une formation aux entreprises environnementales afin qu'elles soient dotées de connaissances spécialisées satisfaisantes pour soutenir le secteur privé à remplir les besoins de l'industrie en matière d'activités de prévention de la pollution. L'établissement d'une concordance entre les ressources américaines (par exemple la technologie de prévention de la pollution et la commercialisation de services environnementaux) et les besoins du secteur privé tunisien devra tirer parti des principaux points forts des sociétés américaines en matière de prestation de l'assistance technique nécessaire aux entreprises tunisiennes. Ces services sont destinés à

couvrir les impératifs croissants de contrôle environnemental, ainsi que ceux visant à assurer une production d'exportations éco-conviviales. En outre, le FGSP prévoit une collaboration entre des scientifiques tunisiens d'institutions ayant trait à l'écologie et leurs homologues aux Etats-Unis. Dix éléments de la Stratégie EDSP sont directement liés au FGSP:

- réalisation, in situ, de visites de prévention de la pollution et de stages dans des entreprises homologues américaines, pour les cadres supérieurs d'usines tunisiennes appartenant aux grandes industries polluantes.
- réalisation d'ateliers conjoints de prévention de la pollution destinés aux organismes décisionnels et de réglementation du GDT, ainsi qu'aux opérateurs d'usines.
- mise sur pied d'un programme "jumelé" de prévention et de contrôle de la prévention, entre des organisations de formation tunisiennes et américaines, et/ou des associations professionnelles.
- formation d'experts-conseil privés en écologie privés en matière d'études de pré-factibilité et de factibilité, pour aider les sociétés à préparer des applications destinées à l'ANPE en vue de financer un matériel de prévention et de contrôle de la pollution à partir du Fonds pour la pollution industrielle. (En ce qui concerne le matériel de prévention de la pollution, il sera possible de présenter une demande conjointe de financement auprès du Fonds de restructuration industrielle du ministère de l'Economie).
- formation d'experts-conseil en écologie privés en matière d'évaluations de prévention de la pollution, afin d'aider les petites et moyennes entreprises à diminuer la pollution et à accroître leur efficacité, grâce à des innovations n'exigeant aucun ou peu de biens d'équipement.
- formation d'experts-conseil en écologie privés dans des domaines spécialisés de prévention de la pollution (tanneries, finition des métaux, textiles et divers types de transformation alimentaire) afin de permettre aux sociétés appartenant aux principales industries polluantes, de satisfaire aux réglementations environnementales actuelles et futures, tout en améliorant leur efficacité.
- formation d'experts-conseils écologiques privés en matière de composantes d'analyses, en bonne et due forme, destinées aux usines candidates à la privatisation.
- appui aux entreprises locales pour leur entrée ou leur développement sur les marchés tunisiens du recyclage et de la gestion des déchets, identifiés dans le Profil commercial environnemental du secteur privé de PRIDE.
- formation des cadres supérieurs des usines en matière de responsabilisation environnementale totale, pour permettre aux entreprises de réduire la pollution, de

remplir les réglementations environnementales actuelles et futures et relever leur efficacité quant à l'étude d'achat de nouveau matériel, adoption de nouveaux procédés ou de nouvelles lignes de produits.

- organisation d'une formation destinées aux scientifiques de LARSEN/ENIS (Sfax) dans les installations américaines et autres laboratoires environnementaux desservant l'industrie.

D. Projet d'études sur le développement (PED)

L'objectif du PED consiste à aider le GDT à mener à bien son plan économique d'ajustement structurel. Les principales composantes du PED visent à appuyer les GDT dans plusieurs activités:

- préparation du 8e Plan quinquennal, axé sur les réformes du secteur privé et la décentralisation régionale.
- conception des activités conjointes futures de développement de l'USAID-Tunisie.
- financement des études et des activités de politique de développement au soutien de l'ajustement structurel.

La Stratégie EDSP incorpore le but d'ajustement structurel aux éléments de stratégie prestataires d'assistance technique aux institutions tunisiennes. L'on met l'accent sur les méthodologies de réalisation des changements légaux, de réglementation et de gestion nécessaires à la prévention de la pollution industrielle par le secteur privé, et à une privatisation accrue des services environnementaux. En outre la Stratégie EDSP vise les buts du programme PED en aidant le secteur privé à relever sa compétitivité en insérant des technologies de prévention de la pollution dans ses opérations. Cinq éléments de la Stratégie EDSP ont directement trait au PED :

- aide au GDT pour analyser, déterminer la factibilité et élaborer des politiques et des réglementations de gestion environnementales multimédias.
- appui au GDT pour la formulation de législations et de réglementations de prévention de la pollution.
- appui à l'ONAS pour l'élaboration d'un plan opérationnel de privatisation des services des eaux usées, notamment des études préliminaires nécessaires.
- appui à la réalisation d'une étude sur la protection des droits de propriété intellectuelle des techniques et technologies de prévention de la pollution, recommandation de perfectionnements légaux et d'application au cas où la protection serait inadéquate, publication d'un rapport à diffuser aux Etats-Unis et ailleurs au cas où la protection serait inadéquate.

- étude des mécanismes de financement du développement des entreprises environnementales.

E. Prestation privée de services environnementaux (PPSE)

Le Projet PPSE se propose de fournir des garanties de prêt aux organismes du GDT, aux fins d'infrastructure et de dons. L'objectif consiste à aider ces organismes et les municipalités à décupler la participation du secteur privé aux services environnementaux municipaux, et à améliorer la prestation et la qualité de ces derniers, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets solides et le traitement des eaux usées. L'assistance technique et la formation dans le cadre du PPSE viendront soutenir trois types d'activités :

- analyse et élaboration de politiques
- développement institutionnel
- projets pilotes pour encourager des réseaux de propriété privée de gestion des déchets solides et des eaux usées.

Ce projet est spécifiquement conçu pour assurer des services environnementaux dans les régions à faible revenus. La Stratégie EDSP s'aligne en parallèle sur le PPSE en visant la prestation améliorée de services environnementaux, d'une gestion intégrée des déchets solides, d'une gestion améliorée des eaux usées et des mécanismes de privatisation (et donc de financement) de ces services. Six éléments de la Stratégie EDSP sont directement liés au PPSE :

- appui aux responsables municipaux pour le choix et la gestion des contractants chargés d'exploiter et de gérer les systèmes de déchets solides, ainsi qu'au personnel de l'ONAS à passer contrat pour les opérations et la gestion des eaux usées.
- appui aux municipalités sélectionnées pour la conception de systèmes de gestion des déchets solides intégrés, axés sur le marché privé.
- Appui aux municipalités pour le choix et la gestion des contractants chargés d'exploiter et de gérer les systèmes de déchets solides, ainsi qu'à l'ONAS pour les contractants chargés des eaux usées municipales.
- appui à l'ONAS pour l'élaboration d'un plan opérationnel de privatisation des services des eaux usées, notamment des études préliminaires nécessaires.
- réalisation d'une étude de factibilité et un plan d'un projet de démonstration pour la privatisation de la gestion des déchets solides et des eaux usées dans de petites municipalités.

- formation de sociétés privées en matière d'exploitation et de gestion de systèmes municipaux de déchets solides et d'eaux usées.

SECTION V
RELATION ENTRE LA STRATÉGIE EDSP ET LA
STRATÉGIE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU BUREAU POUR LE PROCHE-ORIENT

Le cadre de travail de la stratégie de la Mission comprend, dans sa conception, la participation et l'action du BPO et d'autres Bureaux. Le second niveau du cadre de travail comprend une assistance complémentaire et à fort coefficient de ressources de la part de l'USAID-Washington, pouvant être apportée par l'intermédiaire de projets pour l'environnement et les ressources naturelles, dotés d'un financement central et d'objectifs spéciaux. La conjugaison des actions environnementales du BPO et autres, de financement central, et des actions de la Mission, reflète la concordance majeure entre les théories et les priorités environnementales du Bureau et de la Mission, ainsi que la complémentarité des mécanismes de programmation disponibles. De ce fait, les éléments d'action réalisables de la Stratégie EDSP comprennent des initiatives conjointes et distinctes de la Mission et du Bureau.

Bien que le BPO et la Mission soient aujourd'hui dotés de stratégies environnementales, la Mission relève de domaines et de priorités d'organismes et de région, et n'est pas spécifiquement conçue pour un programme ni un portefeuille d'une Mission spécifique. La Stratégie de l'USAID-Tunisie est conçue pour refléter les mêmes priorités environnementales d'organisme et du BPO, tout en étant axée de façon éco-conviviale sur les objectifs de programmes et les projets.

Le BPO a cerné quatre questions prioritaires ayant trait à l'environnement et aux ressources naturelles au Proche-Orient :

- dégradation et épuisement des ressources aquifères
- pollution urbaine et industrielle
- production et utilisation énergétique écologiquement déséquilibrée
- pratiques agricoles non durables

Bien que ces quatre questions soient problématiques en Tunisie, seules les deux premières s'insèrent dans le portefeuille de l'USAID-Tunisie. Les éléments d'action réalisables de la Stratégie EDSP ont principalement trait aux moyens selon lesquels les ressources de financement central et de la Mission peuvent être alliées et orientées afin de régler les problèmes des ressources aquifères et de la pollution industrielle/urbaine en Tunisie. Les éléments de la Stratégie assurent la formation et des ateliers sur plusieurs sujets ayant trait à la dégradation et à l'épuisement de l'eau, ainsi qu'à la pollution urbaine (déchets solides et assainissement). Un grand nombre d'éléments de stratégie d'assistance technique portent également sur ces domaines, particulièrement en ce qui concerne la prévention de la pollution urbaine et industrielle, ainsi que les applications de technologie propre.

Les quatre objectifs de la Stratégie environnementale du BPO sont les suivants :

- a) encourager une utilisation efficace des ressources
- b) promouvoir la prévention de la pollution dans le secteur industriel
- c) démultiplier l'habilitation et la responsabilisation des instances sous-nationales et autres, non gouvernementales
- d) souligner les solutions du secteur privé

Ces objectifs sont dans le droit fil des thèmes centraux de la Stratégie EDSP. Le premier, le troisième et le quatrième objectifs concordent avec ceux qui ont été établis pour le portefeuille existant. Le second objectif, ayant trait à la prévention de la pollution industrielle, est sans doute le thème prédominant de la Stratégie EDSP. Les éléments de cette dernière soulignent la demande (ayant trait aux objectifs c) et d) ci-dessus), l'offre (ayant trait aux objectifs b) et d) ci-dessus) et à l'efficacité (ayant trait à l'objectif a) ci-dessus).

Le BPO a délimité, au début de l'année en cours, le point de mire de sa stratégie environnementale: les questions ayant trait à la conservation et à la qualité de l'eau. Cet élément a un effet pratique minime sur la complémentarité étroite des stratégies du Bureau et de la Mission: les améliorations de l'efficacité de l'utilisation et de la qualité de l'eau en Tunisie constitueront les avantages écologiques principaux de la Stratégie EDSP.

Toutefois, en ciblant strictement la conservation et la qualité de l'eau, il convient de ne pas perdre de vue la relation entre les questions d'eau et les autres sujets environnementaux. Par exemple, si - pour protéger la qualité de l'eau - les déchets ne sont pas déversés dans les sources d'eau, ils sont en revanche incinérés, ce qui accroît le niveau de pollution aérogène, ou encore évacués dans les décharges publiques où des infiltrations se créent dans les nappes phréatiques. De fait, une mauvaise gestion des déchets solides urbains résidentiels et industriels peut provoquer une contamination des sources aquifères. La Stratégie EDSP porte non seulement sur les problèmes de l'eau, directement, grâce aux éléments liés à la prévention de la pollution industrielle, mais également grâce aux éléments liés à l'élaboration de normes multimédias, à l'amélioration des services environnementaux, et autres questions d'ordre moins direct, mais étroitement connexes.

Comme l'indique le tableau des éléments d'action réalisables (section II), la Stratégie EDSP est étroitement liée aux deux projets environnementaux régionaux du Bureau pour le Proche-Orient. Le Projet pour le développement et l'environnement (PRIDE) a permis d'élaborer la Stratégie EDSP, et pourrait avoir son rôle à jouer dans un grand nombre d'éléments de cette dernière. Le Projet de prévention de la pollution du secteur privé (PPSP), dont le lancement sera réalisé vers la fin de l'exercice 1993 ou début 1994, partage des objectifs fondamentaux avec la Stratégie EDSP: développement du secteur privé et prévention de la pollution industrielle. L'USAID-Tunisie prévoit une collaboration étroite avec les projets du BPO, de financement central, afin d'exécuter sa stratégie EDSP.

SECTION VI

RELATION ENTRE LA STRATÉGIE EDSP ET LES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX DU GDT

La Stratégie nationale de protection de l'environnement (SNPE) est agencée autour d'un concept de développement durable visant à garantir la stabilité des ressources naturelles tunisiennes. Elle comporte les trois objectifs suivants :

- maîtriser la pollution et les dégâts environnementaux dans des limites acceptables à long terme.
- organiser l'utilisation des ressources naturelles pour assurer le renouvellement et le maintien d'une qualité acceptable.
- établir des mesures de protection et de développement d'implantations humaines en danger de disparition.

Les actions spécifiques du GDT se fondent sur trois principes fondamentaux :

- la prévention constitue la meilleure politique.
- les pollueurs sont les payeurs.
- il convient d'identifier les coûts de toutes les actions, et de les y inclure.

La gravité de certains problèmes environnementaux a amené le GDT à souligner certains programmes choisis pour reconstituer et rétablir les environnements gravement endommagés.

A cette fin, le GDT a élaboré un Plan d'action pour la protection de l'environnement (PAPE). La SNPE et le PAPE ont été traduits, en partie, en programmes et projets spécifiques dans le cadre du 8^e Plan quinquennal tunisien pour le développement économique et social (1992-1996), et ont été présentés à la communauté internationale des bailleurs de fonds, puis débattus, lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992.

Nombre d'organismes du GDT participent à la gestion de l'environnement. Le ministère de l'Aménagement du territoire est l'organisme le plus directement concerné par les domaines correspondant à la Stratégie EDSP. Il s'agit là de l'organisme de tutelle chargé des questions de l'environnement. L'Office national de l'assainissement (ONAS), relevant du ministère, tout en étant un organisme autonome, est chargé de l'infrastructure d'évacuation des déchets en Tunisie, ainsi que l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE), responsable du contrôle de la pollution provenant d'autres sources, notamment l'industrie, et qui sera l'organisme technique de tutelle participant au Fonds national de dépollution (FODEP), nouvellement créé. En outre du ministère de l'Aménagement du territoire, les autres ministères concernés par les activités connexes de développement sont le

ministère du Plan et du Développement régional, ainsi que le bureau du Premier ministre, soit les organismes homologues d'un certain nombre de projets de la Mission, notamment le PEP et FGSP.

La SNPE a compétence discrétionnaire en matière de ressources naturelles, contrôle de la pollution, planification de l'occupation des sols et éléments de soutien. La Mission a choisi, lors de la conception de la Stratégie EDSP, les éléments de la SNPE correspondant aux priorités des organismes, pouvant soutenir ou renforcer les objectifs de la Mission de privatisation et de développement du secteur privé. Les quatre actions clef ci-dessous de l'élément concernant le contrôle de la pollution, ainsi que deux actions provenant d'autres éléments, constituent la concordance fondamentale entre la Stratégie EDSP et la SNPE :

- lutte contre la pollution industrielle (prioritaire) grâce à des actions curatives et préventives, et élaboration de mécanismes financiers pour s'assurer que les pollueurs sont les payeurs.
- mise sur pied des clauses prévoyant des études d'incidence, de bases de données et d'apport de matériel pour établir le contrôle de la pollution existante et future.
- promotion du contrôle et de l'évacuation municipaux de déchets coutumiers, dangereux et toxiques, et mise sur pied de politiques au soutien de cet élément.
- développement de l'infrastructure d'assainissement urbaine et rurale.
- étude des contraintes environnementales dans toutes les études générales et spécifique sur le développement et l'infrastructure.
- création de programmes d'information et d'éducation pour relever la sensibilisation aux questions d'environnement.

La Stratégie EDSP comporte un certain nombre d'éléments correspondant directement et soutenant l'exécution des priorités du GDT, mentionnées ci-dessus. En particulier, les éléments indiqués ci-dessous de la Stratégie EDSP constituent des stimulants de la demande, de l'offre et de l'efficacité des services et des technologies environnementaux du secteur privé:

- visites in situ d'usines leaders aux Etats-Unis de l'application de méthodes de prévention de la pollution.
- prestation d'une formation de prévention de la pollution destinée au personnel du MET, de l'ONAS, de l'ANPE, d'experts-conseil privés en écologie, et de sociétés privées, dans différents domaines techniques et ayant trait au financement.
- prestation d'une assistance technique pour permettre à l'ONAS de mettre en oeuvre des démarches d'opération et de gestion novatrices de gestion de l'infrastructure des eaux usées.

- offre d'une assistance aux industries et aux sociétés, afin de soutenir le recyclage de matériaux et de déchets.
- financement d'études destinées à identifier un mécanisme de financement idoine pour des projets de protection de l'environnement.
- élaboration de protocoles d'actions prioritaires de prévention et de contrôle de la pollution de l'Etat et du secteur privé.

La liste ci-dessus illustre la relation entre quelques éléments d'action réalisables (sur 29) de la Stratégie EDSP et les actions et priorités environnementales du GDT. L'on a démontré le soutien direct des éléments de formation et d'assistance technique apporté à chacune des six actions écologiques prioritaires du GDT, indiquées ci-dessus. En outre, l'exécution des éléments de la Stratégie EDSP passera par les projets de la Mission, grâce à un certain nombre d'homologues publics. Les organismes clef du GDT, responsables de l'exécution des volets principaux de la SNPE, sont les organismes homologues. En dépit d'une conception différente au départ, la focalisation, les participants, les projets et les actions individuelles, programmés dans le portefeuille actuel de la Mission, conviennent parfaitement au soutien de leur objectif principal, tout en constituant le tremplin d'initiatives axées sur la prévention de la pollution, la technologie propre et autres, orientées, par l'Etat et le secteur privé américains, sur les villes et les industries.

L'annexe B comprend un bref récapitulatif du cadre de travail environnemental législatif et de réglementation en Tunisie.

SECTION VII

RELATION ENTRE LA STRATÉGIE EDSP ET LES PROGRAMMES D'AUTRES BAILLEURS DE FONDS

En décembre 1990, le GDT a organisé une table ronde des bailleurs de fonds internationaux, fondée sur le Plan d'action pour la protection de l'environnement (PAPE), élaboré par l'ANPE. Le PAPE se cristallise autour d'une série de projets extrêmement bénéfiques à l'environnement, dont l'exécution se fera à court et moyen terme. Le projet est axé sur des régions confrontées à de graves problèmes de pollution, comme la région métropolitaine du Tunis et le golfe de Gabes. Les objectifs de ces projets consistent à éliminer la pollution industrielle des régions de Gabes et de Sfax, ainsi que d'améliorer les services d'assainissement et d'évacuation des déchets. Quelques autres projets identifiés: protection des ressources d'eau potable et d'irrigation du bassin hydrographique de Mejerdah et de la région nord-est, en améliorant les systèmes d'assainissement et d'évacuation des déchets ménagers. Le PAPE identifie également les projets ayant trait au littoral et aux zones touristiques. Ces projets comprennent l'assainissement et la gestion des déchets solides des principales villes littorales, ainsi que le contrôle de la pollution industrielle des entreprises situées sur la côte.

L'environnement ne constitue pas une priorité identifiée dans le passé par la Mission. Ainsi, le portefeuille actuel alloue des ressources de programme minimales (ou aucune) à ce domaine. D'autres programmes d'aide bilatérale ou multinationale ont fourni un soutien à la protection de l'environnement, citons parmi les plus importants :

- le Programme d'assistance technique environnementale pour la Méditerranée (PATEM), financé par le PNUD, la BIE, la Banque mondiale et la CEE. Il porte sur la politique environnementale, les impératifs institutionnels et les besoins en matière d'investissement, des pays de la Méditerranée.
- l'Etude tunisienne sur la gestion des déchets dangereux, qui démarrera en 1993, fera le diagnostic des déchets dangereux produits dans tout le pays, identifiera le traitement adéquat de chaque type de déchet, et établira les critères d'une décharge pilote pour les déchets dangereux.
- l'Etude de financement environnemental prend pour point de mire la démarche "les pollueurs sont les payeurs".
- l'Etude de gestion des déchets solides de Tunis permettra d'améliorer l'efficacité et la qualité du contrôle du système d'évacuation des déchets solides de la région métropolitaine de Tunis.
- l'aide bilatérale allemande (KfW et GTZ) porte principalement sur l'assistance aux programmes d'assainissement de l'ONAS dans le bassin de Mejerdah, et prévoit de fournir une assistance à l'ANPE pour les études suivant en parallèle le PATEM.

Le GDT souhaite collaborer avec les Allemands afin d'établir et de financer (grâce à des dons et à des prêts) le Fonds de dépollution (ou FODEP).

- la Suède et la Hollande sont convenues de régler une certaine partie de l'encours de la dette tunisienne employée aux fins de projets environnementaux. En outre, la Suède a participé à des programmes d'assainissement.
- la Belgique appuie le GDT pour le financement de stations d'épuration des eaux usées.
- le Japon a fourni au GDT une aide environnementale par le truchement du PATEM et a fourni le matériel du laboratoire environnemental de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax.

D'autres pays ont fourni une aide environnementale plafonnée dans des domaines supplémentaires, dont le contrôle de la désertification et la recherche environnementale

Voici les objectifs des éléments d'action réalisables de la Stratégie EDSP de l'USAID-Tunisie :

- stimulation de la demande des services et des technologies environnementaux du secteur privé.
- encourager l'offre du secteur privé services et technologies environnementaux.
- apporter des actions environnementales connexes supplémentaires aux fins d'améliorer l'efficacité des entreprises du secteur privé.

La Stratégie EDSP et le portefeuille de la Mission sont centrés sur le développement du secteur privé et l'amélioration de la gestion environnementale concordant avec les besoins du GDT, ainsi qu'avec les actions d'autres programmes d'aide bilatérale et multinationale.

La Stratégie EDSP prend pour point de mire la prestation d'une formation et d'une assistance technique dans deux grands domaines: la prévention et le contrôle de la pollution, ainsi que la prestation de services environnementaux urbains par le secteur privé. La Stratégie vient compléter des programmes d'aide bilatérale et multinationale existants en se penchant sur les besoins spécifiques exprimés par le GDT, et qu'aucun autre donateur ne soutient. La Stratégie porte également sur des domaines où des ressources supplémentaires sont nécessaires, notamment la prestation de services environnementaux urbains.

SECTION VIII PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ AMÉRICAIN

Le secteur environnemental privé aux Etats-Unis constitue un élément accompli et exhaustif de l'économie américaine. Il regroupe des sociétés et des particuliers prestataires de services et de produits, notamment de matériel, ayant une incidence sur le volume et la qualité des ressources naturelles des Etats-Unis.

Les services concernés vont de la définition de la politique environnementale nationale à l'ingénierie, la construction et l'exploitation d'installations d'approvisionnement en eau ou de traitement des déchets. Les produits environnementaux américains standard vont de la technologie de production propre destinée à l'industrie, aux matières brutes non polluantes, en passant par les procédés de récupération intermédiaire ou hors spécification, et de recyclage de produits. La composante d'expertise-conseil du secteur environnemental privé oeuvre outremer depuis plusieurs années, et elle a établi une gamme restreinte d'associations et de relations commerciales au Proche-Orient et en Tunisie.

Le matériel et les produits environnementaux du secteur privé introduits, et connus, dans cette région du monde, se limitent dans l'ensemble aux articles liés à la conservation énergétique industrielle, à l'approvisionnement en eau municipale et au traitement des eaux usées. Les cabinets d'expertise-conseil, de production et de services en matière de prévention de la pollution et de technologie propre constituent un élément important, en croissance rapide, de ce secteur. Les Etats-Unis sont un leader mondial dans ce domaine, et la gamme de services et de technologies offerts pourraient être utiles pour de nombreux besoins et problèmes prioritaires en Tunisie. Bien que le secteur environnemental privé offre les services et les produits les plus pointus et les plus applicables du monde en matière d'environnement, on les connaît et on les applique peu en Tunisie.

Les relations traditionnelles et exclusives avec la communauté commerciale américaine seront renforcés, ou instaurés, afin d'encourager l'introduction de services et de produits environnementaux idoines du secteur privé américain. En ce qui concerne la Tunisie, l'industrie des produits et des services traitant de la prévention de la pollution et des technologies propres constituent un segment particulièrement approprié de l'industrie américaine. Le GDT, les ONG et les instances environnementales du secteur privé tunisien étudiées au cours du processus d'élaboration de la Stratégie ont exprimé, à une quasi-unanimité, leur besoin et leur intérêt quant à des produits et des services liés à la prévention de la pollution. Il s'agit là, à l'évidence, d'un segment du secteur privé américain ayant beaucoup à offrir, doté de services et de produits avérés correspondant aux besoins tunisiens et aux éléments de la Stratégie EDSP.

Aux Etats-Unis, aucune organisation ni association professionnelle ne représente, seule, le segment des entreprises américaines engagées dans la prévention de la pollution et les technologies propres. Ce secteur diversifié regroupe de nombreuses petites entreprises et sociétés. La démarche de rapprochement des fournisseurs et des usages américains et

tunisiens devra donc passer par des contacts et des mécanismes touchant des organisations professionnelles, commerciales et industrielles.

Il conviendrait que le contact soit engagé, au niveau organisationnel, entre les organismes publics américains et tunisiens, les associations professionnelles, les fournisseurs de services et de technologies, ainsi que les groupes d'usagers.

TABLEAU 3
Exemples d'organisations américaines et tunisiennes homologues

Etats-Unis	Tunisie
Chambre de commerce américano-arabe	Chambre de commerce américano-tunisienne
Coordinateurs du commerce et du développement environnementaux des Etats fédérés, Conseils des entreprises environnementales	Chambre de commerce régionales et UTICA
Sociétés professionnelles américaines (AICHE, ASCE et WEF)	Conseil de l'Ordre des ingénieurs
Associations professionnelles pour l'environnement Association des fabricants de matériel (eau et eaux usées)	FNAC et autres fédérations et groupements commerciaux tunisiens
Fournisseurs individuels de services et de produits technologiques	Experts-conseils, agents de vente industriels tunisiens, fournisseurs de produits et de services environnementaux, industries exigeant des services et des produits de prévention de la pollution et des technologies propres.

Pour établir des relations entre les organisations citées ci-dessous, il convient principalement de s'appuyer sur les services d'information offerts par le bureau du conseiller commercial de l'ambassade américaine, et de tirer parti des programmes et des projets de l'USAID pour le Proche-Orient, les programmes de R&D et PRE, offrant des services commerciaux et d'investissement. PRIDE a publié un ouvrage en la matière: "*Développer le secteur environnemental au Proche-Orient: guide des ressources publiques américaines*". En outre, ces projets ont élaboré des renseignements, des contacts et des mécanismes pouvant permettre de présenter le secteur environnemental privé américain en Tunisie.

Les projets existants de la Mission constituent un second moyen pour établir ces relations. En outre, PRIDE procède à l'heure actuelle à la recherche et à la préparation d'un profil du secteur environnemental commercial en Tunisie. Ce profil cernerait l'offre et la

demande actuelles de services et de produits environnementaux du secteur privé du secteur privé. Il effectuera également les prévisions de cette offre et de cette demande pour les 5 à 10 prochaines années, et identifiera les meilleures perspectives de moyen et long terme pour les entreprises environnementales. Une enquête sur les sociétés fournisseuses et usagères de services et de produits environnementaux constituera l'élément majeur de cet effort. Ce dernier, qui devrait être terminé d'ici la fin de 1993, constituera un intrant utile des projets de la Mission.

Etant donné la focalisation du portefeuille de la Mission sur le développement du secteur privé, ses projets favorisent d'ores et déjà nombre des relations décrites ci-dessus. Ainsi, la démarche choisie pour établir les relations avec le secteur environnemental privé américain, et pour engager sa participation, se conforme à la démarche d'ensemble de la Mission par rapport au secteur privé américain, tout en la renforçant.

Les annexes suivants seront envoyés séparément.

- Annexe A: Renseignements de base sur l'économie et l'environnement tunisiens
- Annexe B: Cadre de travail environnemental (législations et réglementations) tunisien
- Annexe C: Déclarations indicatives de travail (pour trois éléments de stratégie)
- Annexe D: Projets connexes de financement central de l'USAID
- Annexe E: Perfectionnement de la gestion des déchets solides en Tunisie
- Annexe F: Bibliographie des références
- Annexe G: Troisième objectif du Programme PRISM de l'USAID-Tunisie